



3 PETITES RÉFLEXIONS SUR LA COMMUNION DANS LA BOUCHE, SUR LA COMMUNION DANS LA MAIN...

Depuis quelques temps, nous avons repris, avec les précautions qui s'imposent, de redonner la communion dans les deux formes en vigueur dans la liturgie, à savoir sur les mains et sur les lèvres. Pour un certain nombre de fidèles, cela signifie la fin du petit carré de linge qui servait de corporal et pour moi cela m'inspire trois réflexions.

1. Le soin du frère

La règle de la communion sur les mains en temps de pandémie n'était pas motivée par des considérations liturgiques, mais sanitaires. Il y avait d'abord le fait de limiter les risques de propagation de la pandémie. Il y avait aussi le fait de rassurer un grand nombre de fidèles, qui de peur de contracter ce virus, craignaient de venir dans nos paroisses. On ne saura jamais combien se sont éloignés de nos églises pour cette cause. Le retour de certains d'entre eux m'a convaincu que ce nombre n'est pas négligeable et correspond à une frange conséquente des fidèles de saint Louis d'Antin.

Comme nous avons à cœur de prendre soin de tous, les précautions prises visaient à rassurer ceux que le coronavirus a affectés dans leur confiance. Aujourd'hui les tendances constatées militent pour un assouplissement de cette discipline.

2. Le sens de l'Église

Il n'est jamais facile de suspendre une pratique légitime de la liturgie, si ce n'est par amour de l'Église. Le sacrifice consenti par tous, de porter un masque, de prendre du gel, d'observer des distances, s'est vu compléter pour un certain nombre par le fait de recevoir la sainte communion d'une manière qui ne leur était pas habituelle. Ce sacrifice démontre un attachement à l'Église au-delà de ses préférences personnelles et la conscience que le sacrement de l'Eucharistie vise la construction du Corps mystique du Christ. Si les circonstances actuelles nous ont tous contraints, elles nous ont fait ressentir concrètement l'amour que nous portons à notre sainte Mère l'Église.

3. Loi de Dieu et bien commun

Certaines personnes m'ont dit refuser la communion sur les mains parce qu'elles défendaient les prérogatives de la loi divine. Elles avaient certainement en tête le superbe mot de saint Pierre dans les Actes des Apôtres en 5,29 : « Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes ». Deux précisions sont ici nécessaires :



La liturgie, dans son application et sa forme, appartient au droit de l'Église et non à la loi divine. C'est pour cela qu'elle est adaptable et objet de réformes. Depuis le début de l'Église, elle s'est modifiée, non pas dans son fondement, mais dans sa forme, selon un principe de continuité. Il est de la compétence de l'autorité légitime, en l'occurrence celle des évêques en lien avec Rome, d'en adapter les modalités.

Dans l'histoire il est arrivé que l'Église se soit dressée contre certains pouvoirs publics. En Pologne sous Solidarnosk, l'Église a défendu ses propres droits parce qu'elles estimaient que le pouvoir du général Jaruselsky, soutenu par le Kremlin, ne respectait pas les droits les plus essentiels de la dignité et de la liberté humaines. Les ouvriers de Gdansk n'hésitaient pas à se confesser en public pour promouvoir un authentique bien commun, celui de la conscience humaine, valable tant pour les croyants que pour les incroyants. Il me semble que la situation de la pandémie était pour nous toute différente. L'effort requis par nos dirigeants visait la protection de tous, et l'ensemble de la population y a consenti, au nom du bien commun. Si nous désapprouvons l'action du gouvernement, il sera toujours temps de l'exprimer par nos votes. Opposer la loi de Dieu au bien commun mettrait à mal un des piliers constitutifs de l'enseignement chrétien. On obéit à Dieu non seulement dans la liturgie, mais aussi dans les impératifs de la loi naturelle, qui se traduisent ici par la recherche du bien commun.

P. Antoine DEVIENNE, curé

CHANT D'ENTRÉE : PEUPLES, CRIEZ DE JOIE

CNA 579

1. Peuples, criez de joie et bondissez d'allégresse
Le Père envoie le Fils manifester sa tendresse ;
Ouvrons les yeux, Il est l'image de Dieu
Pour que chacun le connaisse.
2. Loué soit notre Dieu, source et parole fécondes :
Ses mains ont tout créé pour que nos cœurs lui répondent ;
Par Jésus Christ, Il donne l'être et la vie :
En nous sa Vie surabonde.
5. Peuples, battez des mains et proclamez votre fête :
Le Père accueille en lui ceux que son Verbe rachète ;
Dans l'Esprit-Saint, par qui vous n'êtes plus qu'un
Que votre joie soit parfaite !

1^{ÈRE} LECTURE : LIVRE DE JOB 38, 1.8-11

PSAUME 106

Rendez grâce au Seigneur : Il est bon ! Éternel est son amour !

2^{ÈME} LECTURE : 2^{ÈME} LETTRE DE SAINT PAUL APÔTRE AUX CORINTHIENS 5, 14-17

ÉVANGILE DE JÉSUS CHRIST SELON SAINT MARC 4, 35-41

Toute la journée, Jésus avait parlé à la foule. Le soir venu, Jésus dit à ses disciples : « Passons sur l'autre rive. » Quittant la foule, ils emmenèrent Jésus, comme il était, dans la barque, et d'autres barques l'accompagnaient. Survient une violente tempête. Les vagues se jetaient sur la barque, si bien que déjà elle se remplissait. Lui dormait sur le coussin à l'arrière. Les disciples le réveillent et lui disent : « Maître, nous sommes perdus ; cela ne te fait rien ? » Réveillé, il menaça le vent et dit à la mer : « Silence, tais-toi ! » Le vent tomba, et il se fit un grand calme. Jésus leur dit : « Pourquoi êtes-vous si craintifs ? N'avez-vous pas encore la foi ? » Saisis d'une grande crainte, ils se disaient entre eux : « Qui est-il donc, celui-ci, pour que même le vent et la mer lui obéissent ? »

PRIÈRE UNIVERSELLE :

« Dans l'espérance, nous te prions, Seigneur. »

CHANT DE COMMUNION : NOUS ALLONS MANGER ENSEMBLE

1. Nous allons manger ensemble
Le vrai Pain qui nous unit.
Dieu lui-même nous rassemble
Par le lien de son Esprit.

**R. En mangeant le même Pain,
Que le même amour divin
Nous unisse à tous nos frères,
Nous unisse à notre Père !**

5. Comme il vit avec le Père,
Jésus nous fait vivre en lui,
Nous donnant l'Esprit du Père,
Qui nous guide et nous unit.

7. Aujourd'hui, prenons ensemble
Le repas des pèlerins,
Car Dieu nous appelle ensemble
À la gloire du festin.



AGENDA PAROISSIAL

LUNDI

21 JUIN

19.00 - Les Maraudes

Rendez-vous devant l'église (rue de Caumartin) à 19.00

JEUDI

24 JUIN

Nativité de Saint Jean-Baptiste

Messes solennisées à 12h30 - 16h30 - 18h00

19h30 - Messe solennisée pour la Vie

Suivie jusqu'à 21h d'un temps de prière et d'adoration pour la Vie

ORDINATIONS SACERDOTALES À SAINT SULPICE

SAMEDI 26 JUIN 2021 À 9.30 À SAINT-SULPICE

Cette année, ils seront douze à être ordonnés :

Augustin Reille, Théophile de La Ronde, Louis Thiers, Vincent de Roquefeuil, Aubert Tardif de Petivoille, Paul Grassart, Paul-Marie de Latour, Steven Labat, Jean-Charles Pellen, Benoît Stemler, Alexandre Demidoff et Kévin Anastase.

Participez, rejoignez la célébration sur KTO et Radio notre-Dame.

Parvis ouvert à tous dans la limite des places disponibles.

À NOTER

VENTE DE CRÈME DE CITRON



Les samedi 26 et dimanche 27 juin prochains
Sœur Raphaël

vous proposera à la vente son produit artisanal
« Crème de citron ».

La vente contribue à financer ses études en théologie biblique à l'Institut catholique de Paris, et elle rejoint sa vocation de religieuse contemplative.

Retrouvez tous nos événements sur nos sites :
www.saintlouisantain.fr & www.espace-bernanos.com

N°32-2021



site internet paroissial